

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 49-223-1915 Mesure diverses.

n° 49-223-1915

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

16 mai 1915

Numéro JO

n° 223 du 31/05/1915

Date du numéro

31 mai 1915

### TEXTE INTÉGRAL

Et pour compter du 21 du même mois, le patron de 2ème classé Odoa Arri, patron du « Djibouti » a été affecté au boutre « Tadjourah »; les matelots de 2ème classe Abdallah Ibrahim, Hassan Omar de l'équipage du « Djibouti », Boeuh Ali, Abdi Doali et Abdallah Mohamed de l'équipage du « Tadjourah » ont été licenciés par suite de suppression d'emploi.